

Quiz « Droits des femmes et égalité professionnelle »

1 - Quel a été le premier pays à accorder le droit de vote aux femmes ?

- a) La Grande-Bretagne
- b) La Nouvelle-Zélande
- c) L'Australie

2 - En quelle année les Françaises ont-elle voté pour la première fois ?

- a) En 1789
- b) En 1848
- c) En 1945

3 - À l'issue de la classe de seconde (source 2003), 40,1 % des garçons s'orientent vers une première scientifique. Combien de filles font-elles ce choix ?

- a) 12,6 %
- b) 27,4 %
- c) 41,8 %

4 - Quelle journée célèbre les droits des femmes dans le monde ?

- a) Le 6 mars
- b) Le 8 mars
- c) Le 14 juillet

5 - En moyenne, le salaire des femmes par rapport à celui des hommes est :

- a) équivalent
- b) inférieur de 25 %
- c) inférieur de 10 %

6 - Quand la fête des mères a-t-elle été instaurée ?

- a) 1918
- b) 1936
- c) 1940

7 - Dans l'histoire de France, combien de femmes ont-elles été présidente de la République ou 1^{er} ministre ?

- a) 1
- b) 4
- c) 5

8 - Dans une famille avec deux enfants, combien de temps (en moyenne par jour) de plus que les pères, les mères consacrent-elles aux tâches ménagères ?

- a) 10 min de plus
- b) 4 h 30 de plus
- c) 3 h de plus

9 - La loi qui a généré l'obligation de mixité dans tous les établissements scolaires, date de :

- a) 1848
- b) 1975
- c) 2004

10 - En 2003, la proportion de filles dans les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) scientifiques est de :

- a) 27,8 % (soit 72,2 % de garçons)
- b) 39,1 % (soit 60,9 % de garçons)
- c) 50 % (soit 50 % de garçons)

11 - Créée en 1794, en quelle année la prestigieuse Ecole Polytechnique ouvre pour la première fois son concours d'entrée aux filles ?

- a) 1794
- b) 1961
- c) 1972

12 - 24 % des femmes de 25 à 34 ans possèdent un diplôme supérieur à bac+2. Les hommes concernés sont, eux :

- a) 10 %
- b) 17 %
- c) 27 %

13 - Depuis quand une femme a-t-elle le droit de travailler sans l'autorisation de son mari ?

- a) 1906
- b) 1939
- c) 1965

Réponses :

1) La Nouvelle-Zélande a été le premier pays à accorder le droit de vote aux femmes en 1893, suivi de l'Australie en 1902. En Grande-Bretagne, où le combat pour l'émancipation politique a été mené par les « suffragettes », c'est une loi du 2 juillet 1928 qui accorde sans restriction le suffrage aux femmes.

2) Le 29 avril 1945, les élections municipales donnaient l'occasion aux Françaises de voter pour la première fois de leur Histoire. Les Françaises ont été parmi les dernières femmes du monde occidental à acquérir le droit de vote en 1944 et celui de se faire élire.

3) 27,4 % des filles s'orientent vers une première scientifique contre 40,1 % des garçons.

4) Cette date a été choisie en 1910 à Copenhague, par une confédération internationale des femmes socialistes de tous les pays. Le 8 mars 1911, pour la première fois, la Journée internationale des femmes est célébrée en Allemagne, en Autriche, au Danemark, en Suisse et aux Etats-Unis.

5) En moyenne, le salaire des femmes est inférieur de 25 % par rapport à celui des hommes. Ceci s'explique en partie par le travail à temps partiel qui concerne majoritairement les femmes. Par ailleurs, les hommes et les femmes n'occupent pas les mêmes emplois. Les femmes sont concentrées dans des emplois à prédominance féminine et dans les postes les moins qualifiés du tertiaire (en 2003, elles représentent 76,8 % des employés). Toutefois, de 7 à 11 % d'écart restent inexplicables et semblent relever de la discrimination faite aux femmes.

6) Le maréchal Pétain dans la France de Vichy en 1940 dans le cadre de la politique nataliste.

7) Une seule : Édith Cresson, Premier ministre de François Mitterrand de 1991 à 1992.

8) 3 heures de plus. (pères : 1h30 ; mères : 4h30). Depuis 30 ans, la situation a peu évolué : les hommes participent 10 minutes de plus par jour aux tâches ménagères.

9) La mixité a été officiellement consacrée par les décrets d'application de la loi Haby l'éducation du 11 juillet 1975.

10) Dans les CPGE scientifiques, en 2003, la part des femmes est de 27,8 %. Pour ce qui est des CPGE économiques et des CPGE littéraires, leur proportion est de respectivement de 56,2 % et 76,4 %.

11) 1972 vit pour la première fois l'admission de 7 femmes à l'École Polytechnique, dont la major de promotion (c'est-à-dire la 1ère de la promotion), Anne Chopinet. En 2001, cette grande école d'ingénieurs accueille 14,2 % de femmes.

12) 17 % des jeunes hommes de 25 à 34 ans disposent d'un diplôme supérieur à bac+2 contre 24 % pour les jeunes femmes. Ainsi la situation s'est inversée puisque pour les générations âgées de 45 à 54 ans, la proportion de femmes ayant un diplôme supérieur à bac+2 est inférieure à celle des hommes.

13) 1965. Par la réforme du régime matrimonial de 1804, selon lequel la femme ne pouvait

gérer ses biens, ouvrir un compte en banque et exercer une profession sans l'autorisation de son mari.

Source : www.ecole-nonviolence.org